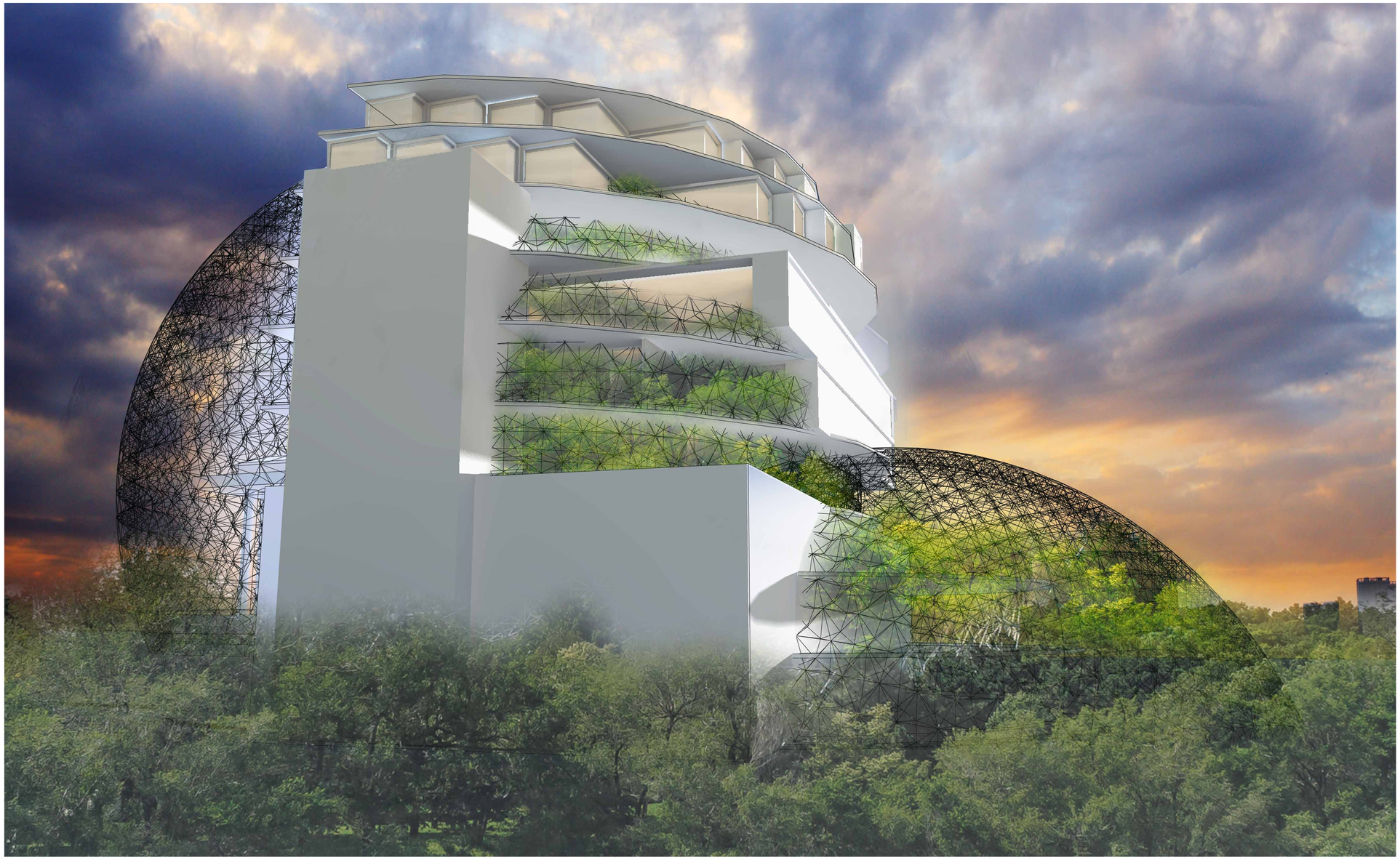

ÉQUIPE 052

LE CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE ENVIRONNEMENTALE DU QUÉBEC

Montréal 2017. Suite aux accords de la COP21 proposant un calendrier ponctué de cibles visant à diminuer la surconsommation par l'optimisation des ressources planétaires, le Québec décide de prendre acte afin de se positionner comme nation innovatrice en matière d'environnement.

Le gouvernement agit en créant le «Centre multidisciplinaire de recherche environnementale ». Dans un geste manifeste, la biosphère de l'Ile Sainte-Hélène se voit désignée pour recevoir le nouveau complexe. Avec le désir de proposer un projet exemplaire le Centre vise à prendre la forme d'une autarcie énergétique; un écosystème permettant de soutenir les scientifiques, chercheurs et travailleurs du Centre est conçus et construit dans la Biosphère. Le mandat du Centre : devenir autonome en terme d'énergie, de nourriture et d'eau de manière à présenter une empreinte carbonique nulle et tendre vers une empreinte environnementale inexistante. Bref prêcher par l'exemple et prouver à la face du monde qu'il est possible de répondre aux besoins de l'humanité de manière symbiotique avec l'environnement.

Dans ses premières années d'existence, le Centre en arrive à développer une technologie permettant de répertorier et d'identifier l'empreinte écologique des produits et services. Une gigantesque base de donnée se construit et l'idée d'induire un mouvement de responsabilisation par la base, c'est-à-dire via les citoyens plutôt que via un contrôle gouvernemental, prend forme.

Pour donner vie à cette idée, et dans un effort de sensibilisation, des « passeports environnementaux », sorte de petit carnet à puce interactif, dans lequel se retrouve consignée en temps réel l'empreinte écologique de son détenteur au fil de ses achats et de ses déplacements, sont issus et distribués à la population. Ce passeport compile l'empreinte écologique et carbonique de son détenteur, le situe par rapport à la moyenne des autres détenteurs et compile sa performance écologique en octroyant des « points verts ».

Le projet prend toutefois une ampleur inattendue. Alors que l'objet se voulait être, en une première étape, un outil de sensibilisation, l'adoption du passeport par une partie de la population amène les entreprises et commerces locaux a développer une stratégie markéting axée sur la remise de rabais et de système d'échange de ''point vert'' aux détenteurs de passeport performants. Les gens sont séduits par un système qui récompense sans pénaliser et le « point vert » prend une valeur économique relative aux bonus offerts par les différents établissements.

Le «point vert» devient valeur ajoutée aux produits éco responsables. Plus un produit se rapproche de l'optimum en terme d'empreinte écologique, plus sa valeur en points verts est élevée. Les commerçants et grandes compagnies en viennent à reconnaitre peu à peu la pertinence et la nécessité d'adhérer au programme afin de ne pas perdre la confiance d'une part grandissante de leur clientèle.

À Montréal, berceau de la révolution, la gestion du nouveau système économique alternatif s'organise. Constatant que le passeport devient plus qu'un outil de sensibilisation et qu'un alter-système économique encourageant fortement la consommation locale et responsable se développe en parallèle du système existant, le Centre de Recherche décide de stimuler le système en créant une bourse parallèle et environnementale qui pondérera la valeur du point par rapport a la moyenne de performance des adhérents au programme.

D'autres gouvernements emboitent le pas et d'autres centres de recherches multidisciplinaires sur l'environnement voient le jour un peu partout sur la planète. Les règles du jeu économique mondial changent et la nécessité d'un réel partenariat entre les nations pour éviter de reproduire les fautes de l'ancien système économique se fait sentir.

Ceux-ci en viennent à collaborer étroitement et leur système se solidifie. La confiance grandissante envers le « point vert » l'amène à gagner en valeur et en popularité et « l'archipel» économique alternatif se construit à l'échelle du globe en parallèle au modèle économique capitaliste gangréné par la spéculation et la concentration des capitaux. Un nouvel espoir est lancé...et il semble plus que prometteur.

«L'on ne change pas le système en combattant la réalité existante. Pour changer le système, inventez un nouveau model qui rends celui en place désuet.»

Buckminster Fuller
Traduction libre

Scénario prospectif : La révolution éco-environnementale

2017

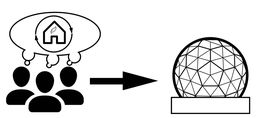

Le gouvernement du Québec fonde le Centre de recherche environnementale du Québec. Dans un geste manifeste, celui-ci est conjugué au pavillon des États-unis sur l'île Sainte-Hélène.

2019

Les chercheurs du Centre développent un moyen de calculer en temps réel et de consigner les données relatives à l'empreinte environnementale et carbonique des produits de consommation.

2020

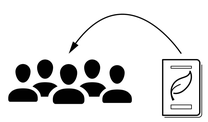

La nouvelle invention prends le titre peu original de «passeport vert» et est distribué gratuitement au public dans une volonté de sensibilisation.

2022

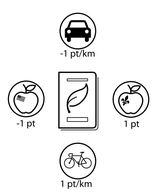

Le passeport consigne l'empreinte environnementale de son détenteur et lui accorde des «points verts» en fonction de ses habitudes de consommation.

2025

La réponse du public est positive. Les gens adopte le nouvel outil et certains commercants vont même jusqu'à offrir des réductions et bonus en échange de points verts. Le système prends de l'ampleur et de plus en plus de gens adhèrent au programme.

2030

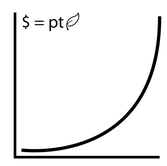

Le point vert semble se doter d'une valeur économique. Si celle-ci est faible et arbitraire au début du programme, le succès grandissant de celui-ci amène maintenant les entreprises à souscrire au programme. La valeur du «point vert» augmente sans être contrôlée.

2035

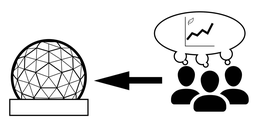

Le Centre de recherche se dote d'une filiale économique et forme la Bourse Environnementale ayant pour but de pondérer la valeur du «point vert». La confiance du public et des compagnies augmente et la valeur de la nouvelle devise alternative se concrétise.

2040

Le système est repris par plusieurs pays de par le monde. Les différents pays collaborent et la Bourse Environnementale devient une entité de régulation économique d'importance internationale. L'archipel mondial assiste à un changement de paradigme économique.

ÉQUIPE 052

LE CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE ENVIRONNEMENTALE DU QUÉBEC

Coupe et programmatique du Centre

PROGRAMMATIQUE DU CENTRE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE ENVIRONNEMENTALE :

A : Serres dédiées à l'agriculture

B : Laboratoires et bureaux

C : Espaces de socialisation (Cafétéria / Café / Lounge / Bibliothèque)

D : Espaces de diffusion (Salle de présentation / Classes / Conférence)

E : Espaces informatiques et Bourse du Point Vert

F : Habitations des chercheurs et travailleurs

G : Espaces techniques:

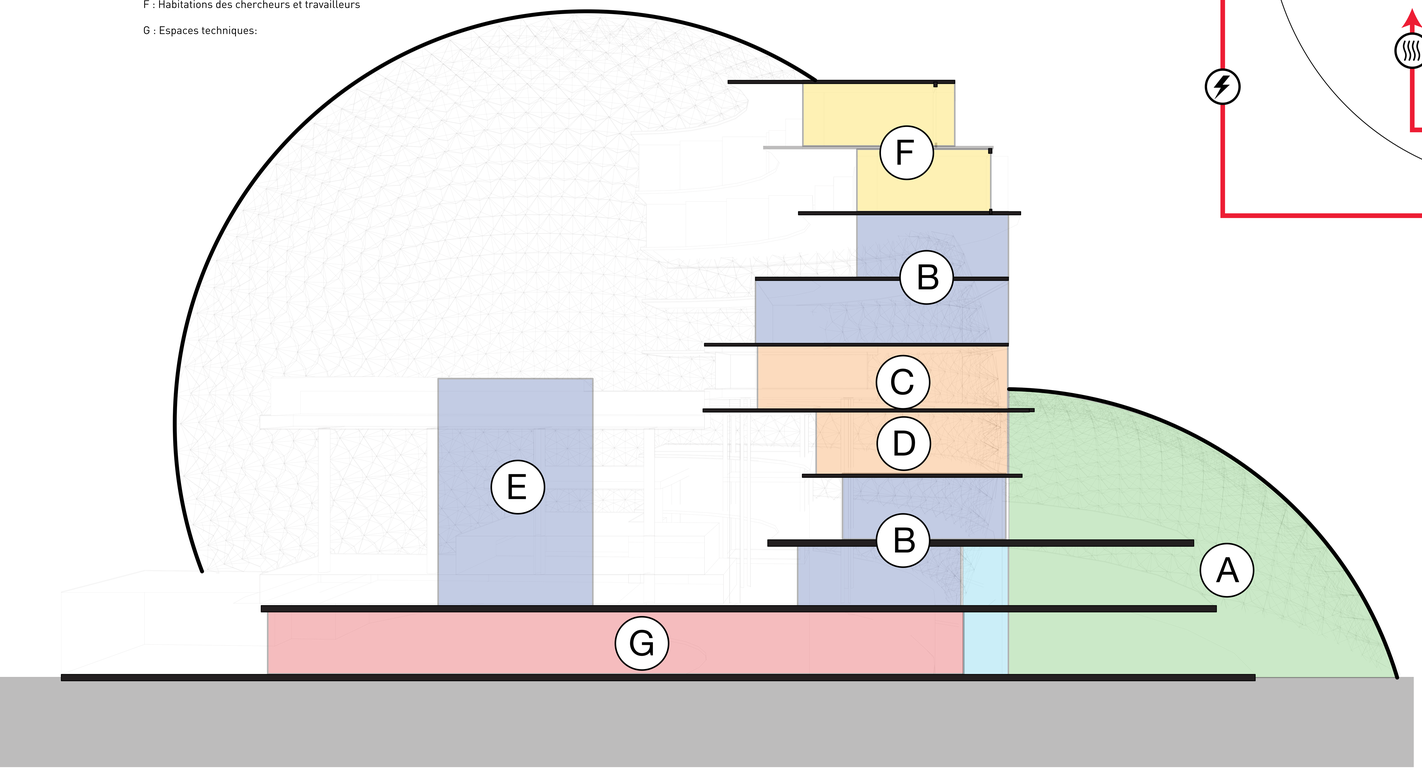

Aperçu schématique du système

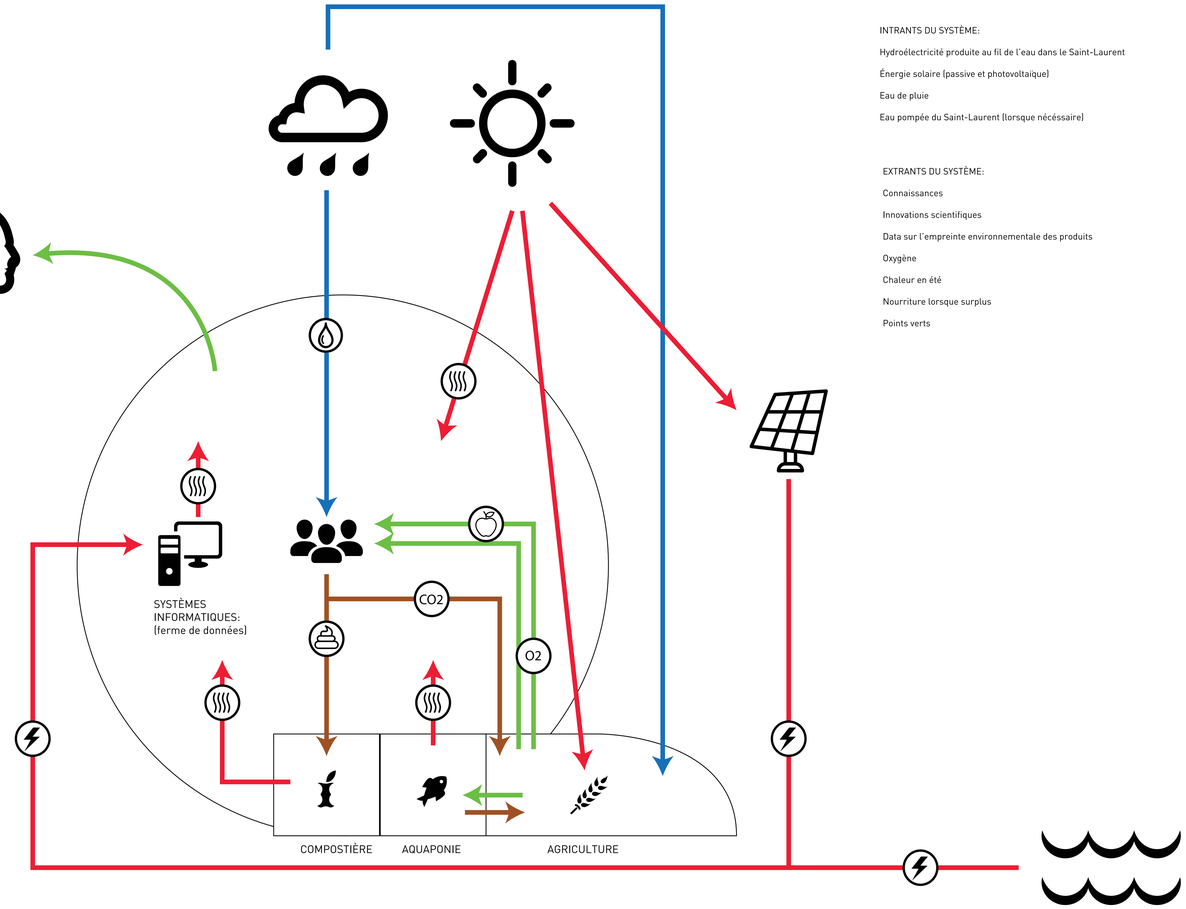

INTRANTS DU SYSTÈME:

Hydroélectricité produite au fil de l'eau dans le Saint-Laurent

Énergie solaire (passive et photovoltaïque)

Eau de pluie

Eau pompée du Saint-Laurent (lorsque nécéssaire)

EXTRANTS DU SYSTÈME:

Connaissances

Innovations scientifiques

Data sur l'empreinte environnementale des produits

Oxygène

Chaleur en été

Nourriture lorsque surplus

Points verts

Le Centre Multidisciplinaire de Recherche Environnementale du Québec se veut une entité à très faible empreinte environnementale et à empreinte carbonique nulle. Pour se faire, le bâtiment est conçu tel un écosystème conjuguant systèmes de production, de contrôle, de stockage et d'échange.

Les intrants du système :

L'énergie solaire est stockée par effet de serre dans le bâtiment et dans les serres dédiées à l'agriculture. En été, le système est ventilé via la captation des vents dominants sur l'île Sainte-Hélène. L'énergie solaire est également convertie en électricité via des cellules photovoltaïques et en biomasse par les cultures végétales.

L'eau de pluie est récupérée de même que l'eau issue de la fonte de la neige qui entre en contact avec les serres. En été, la vapeur d'eau qui se condense sur la paroi intérieure de la serre est également récupérée. En cas de pénurie majeure, un système de sécurité peut acheminer de l'eau pompée du St-Laurent. Cette eau sert à alimenter les cultures, et les humains.

Les extrants du système :

L'extrant principal du Centre se veut être les connaissances et résultats des recherches qui s'y déroulent. En fonction de la production, les surplus d'oxygène sont rejetés et les surplus de production agricole sont donnés à des organismes caritatifs.

Le système interne :

Le fonctionnement du Centre repose sur plusieurs cycles qui se complètent. L'ensemble de ces systèmes comprends une production agricole, un système aquaponique (qui filtre une partie des eaux grises, produit du poisson et des cultures végétales et sert de masse thermique), une compostière (servant à la gestion des déchets compostables et à la production de chaleur) et finalement le système composé des habitants du centre.